



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 3 novembre 2020



LE CHU DE RENNES SE MOBILISE POUR FAIRE FACE A LA FORTE AUGMENTATION DES PATIENTS COVID HOSPITALISÉS

Le CHU de Rennes a déclenché le plan blanc le 25 octobre afin de pouvoir mobiliser des capacités d'hospitalisation et des ressources humaines complémentaires pour faire face à la montée en charge rapide de l'épidémie. Les prévisions de l'institut Pasteur prévoient en effet une saturation des capacités de réanimation en Bretagne au 15 novembre si les tendances se poursuivent.

Dès le 26 octobre, un important travail de préparation de la déprogrammation graduée d'une partie des activités a été entrepris en cohérence avec chacun des plans internes de mobilisation COVID, afin de répondre aux objectifs suivants :

- libérer des lits COVID ;
- libérer des lits pour l'aval des urgences et l'aval des réanimations ;
- libérer des ressources médicales et soignantes pour alimenter les différents dispositifs
- maintenir les prises en charge non-covid essentielles, en particulier les activités de recours du CHU (neurochirurgie, chirurgie cardiaque, greffes, chirurgie carcinologique et cas complexes). La pédiatrie n'est pas concernée par les reports.

Le déclenchement du plan blanc permet au CHU de prendre les mesures exceptionnelles nécessaires pour répondre aux besoins croissants liés à l'épidémie.

UN DOUBLEMENT DU NOMBRE DE PATIENTS COVID HOSPITALISÉS AU CHU EN 15 JOURS

Depuis deux semaines, le CHU connaît une forte augmentation du nombre de patients Covid confirmés hospitalisés. **84 patients COVID sont hospitalisés ce jour dont 16 patients en réanimation, représentant plus de 20 % des capacités totales des lits de réanimation activés, lesquelles étaient déjà occupées en quasi-totalité par les patients pour d'autres motifs que le COVID.** Pour mémoire, le 21 octobre dernier le CHU comptait **41 patients COVID** : le nombre de patients COVID confirmés hospitalisés au CHU a donc doublé en l'espace d'une dizaine de jours.

La moyenne d'âge des patients COVID est de 71 ans.

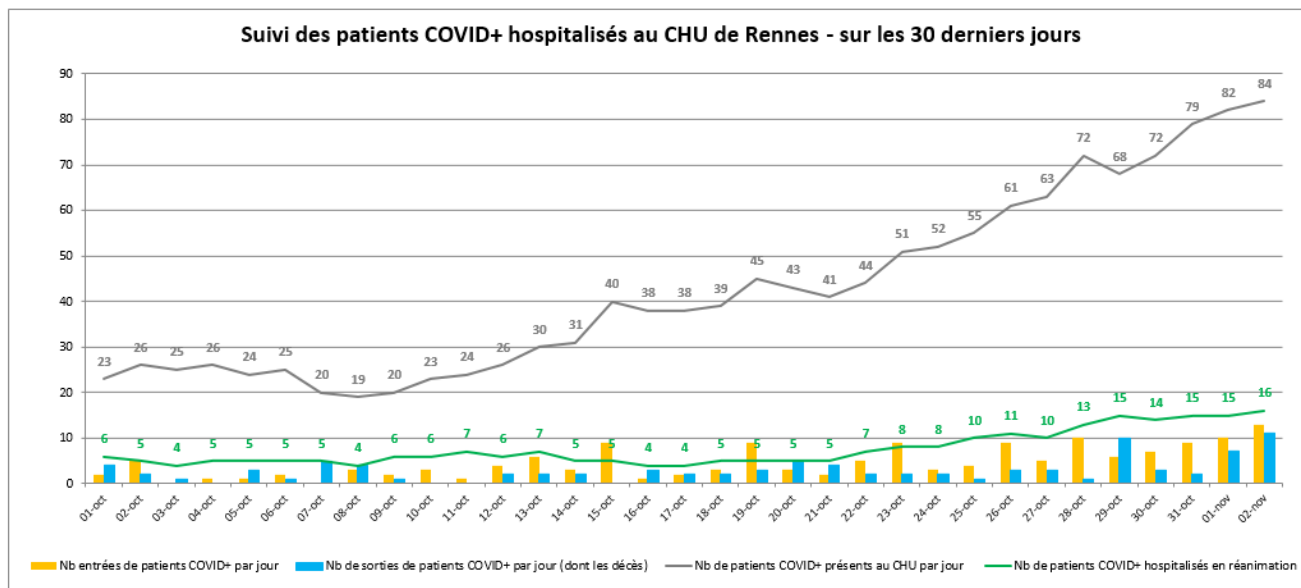
- Réanimation : 16
- Médecine : 53
- Soins de suite et rééducation : 15

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 3 novembre 2020



Suivi des patients COVID hospitalisés au CHU



Pour répondre à l'augmentation rapide des hospitalisations COVID dans un contexte où le CHU est fortement sollicité par l'accueil de tous les autres patients (recours effectif depuis plusieurs semaines à des lits supplémentaires en médecine pour faire face aux besoins en hospitalisation des autres pathologies, notamment en aval des urgences), l'établissement a actualisé son schéma capacitaire dédié COVID décliné par secteur.

⇒ LE SAMU CENTRE 15, MOBILISÉ POUR LES APPELS COVID ET NON COVID

Le SAMU, qui dispose d'un plan de mobilisation en 4 niveaux, enregistre entre 900 et 1000 appels par jour en semaine, et près de 1200 le week-end la proportion des dossiers de régulation médicale COVID a été comprise entre 15 et 19% au cours des 3 derniers jours.

La participation de la médecine de ville à la régulation des appels est maintenue 7J/7 pour faire face aux appels COVID et non COVID.

Le SAMU zonal est également activé afin d'anticiper la régulation des transferts inter-établissements.

Si le nombre d'appels devait augmenter pour atteindre 1000 à 1200 appels par jour en semaine (1300 à 1500 le week-end) avec une proportion de dossiers de régulation médicale COVID maintenu entre 10 et 20%, le niveau 2 sera activé: ouverture de la salle ORSEC du SAMU avec 4 postes de travail supplémentaires et les renforts associés (Un Assistant de Régulation Médicale de 9h à 21h.)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 3 novembre 2020



⇒ **UNE AUGMENTATION RÉGULIÈRE DES PASSAGES POUR SUSPICION COVID AUX URGENCES ADULTES**

Le nombre de patients accueillis aux urgences adultes pour suspicion COVID a régulièrement augmenté depuis deux semaines et de manière plus marquée encore depuis sept jours avec désormais 15 à 20 passages par jour. Contrairement au printemps dernier, la prise en charge par la médecine de ville des patients COVID en ambulatoire conduit à ce que la majorité des patients COVID se présentant nécessite une hospitalisation.

Le service adapte donc en permanence ses organisations en fonction de son activité COVID et non COVID. Les patients en suspicion COVID sont actuellement dirigés vers une zone dédiée

COVID au sein de l'Unité d'Hospitalisation de Très Courte Durée médicale (UHTCD médicale) comprenant 8 à 10 places dédiées. Les autres patients restent pris en charge comme habituellement.

Le service se prépare au niveau supérieur consistant à une occupation progressive de toute l'UHTCD Médicale pour la prise en charge des suspicions COVID, soit 17 à 19 lits dédiés

⇒ **LE PLAN INTERNE DE MOBILISATION EN RÉANIMATION A D'ORES ET DÉJÀ ATTEINT LE NIVEAU 4 AVEC 16 PATIENTS PRIS EN CHARGE AU 3 NOVEMBRE**

Le CHU a actuellement atteint le niveau 4 de son plan interne de mobilisation de réanimation (sur 11 niveaux) suite à la forte accélération des hospitalisations en réanimation. 78 lits de réanimation sont mobilisés dont 32 lits dédiés à l'accueil des patients COVID. Le niveau maximum de mobilisation prévoit au total 104 lits de réanimation dont 56 dédiés COVID.

Il s'appuie en premier lieu sur la réanimation médicale, la réanimation chirurgicale et la réanimation de chirurgie thoracique, cardiaque et vasculaire et les unités de soins continus. Les changements de niveau du plan réanimation sont conditionnés à l'évolution des besoins en lits de réanimation pour les patients COVID et le maintien des lits de réanimation pour les patients non COVID.

A ce jour, 13 lits de réanimation médicale et 3 lits de réanimation chirurgicale sont occupés par des patients COVID.

L'unité de soins continus de réanimation chirurgicale a été transformée en réanimation chirurgicale ; parallèlement 7 lits de salle de surveillance post interventionnel - SSPI ou salle de réveil) de chirurgie cardiaque et vasculaire ont été convertis en réanimation ; 10 autres lits de SSPI ont été transformés en lits de soins continus.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 3 novembre 2020



Le plan de mobilisation permet en outre de préserver 51 places en salle de réveil sur 60 et 46 lits de réanimation non COVID sur 78 pour les autres patients pris en charge au titre des activités chirurgicales et interventionnelles de recours du CHU (chirurgie cardiaque, neurochirurgie, etc.).

Le CHU se prépare à engager les niveaux suivants qui conduiront à transformer des salles de bloc opératoire en réanimation éphémère. Les premiers lits (4) seront localisés au bloc de Chirurgie Thoracique Cardiaque et Vasculaire (CTCV) dès le niveau 5 puis en orthopédie au niveau 6. Les établissements privés contribueront à ce niveau en apportant leur concours aux équipes médicales d'anesthésie-réanimation du CHU conformément au schéma de coordination territorial.

⇒ **DES DÉPROGRAMMATIONS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE EN CHIRURGIE**

Le plan réanimation a donc conduit à engager la déprogrammation d'activités chirurgicales de manière progressive, ponctuelle et ciblée en complément des possibilités de relocalisation dans un autre établissement de santé.

Le CHU a activé le niveau 4 du plan de mobilisation « chirurgie » qui conduit à fermer deux salles de bloc opératoire afin de libérer des renforts mais aussi d'adapter le programme opératoire à la conversion de lits de chirurgie en lits COVID (cf plan médecine).

Dès le niveau 5, deux autres salles du bloc opératoire seront converties en réanimation éphémère et le programme opératoire sera également réorienté vers d'autres établissements du territoire en fonction de leur capacité d'accueil (par exemple, chirurgie thoracique et vasculaire transférée à la polyclinique Saint-Laurent dans le cadre de l'Institut Rennais du Thorax et des Vaisseaux).

Les spécialités chirurgicales mutualisent à chaque niveau du plan leurs vacations opératoires afin de répartir au mieux entre spécialités l'impact de la fermeture des blocs opératoires pour préserver la prise en charge des patients COVID et NON COVID dans chacune des filières, en tenant compte des degrés d'urgence des interventions chirurgicales.

Ce plan permet donc d'assurer des renforts en ressources humaines (Anesthésistes, Infirmier-anesthésistes, IDE et aide soignants) mais également des locaux et des équipements permettant l'ouverture d'unités de réanimation (éphémères).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 3 novembre 2020



Les activités chirurgicales d'urgence sont, bien entendu, toutes maintenues quel que soit le niveau du plan ainsi que les activités de recours du CHU qui ne peuvent être déprogrammées (neurochirurgie, chirurgie cardiaque, greffes, chirurgie carcinologique et cas complexes).

Le niveau de déprogrammations actuel du CHU est de l'ordre de 20% à 40% selon les spécialités.

Parallèlement, dans le cadre de la mobilisation territoriale déclenché en anticipation à la date du 28 octobre par le CHU en lien avec l'ARS Bretagne face à la forte augmentation des cas COVID, le CHP Saint Grégoire accueillera également entre 2 et 4 patients dès cette semaine. Ils seront pris en charge dans des lits de soins continus upgradés en lits de réanimation dans le cadre de l'autorisation temporaire de 10 lits de réanimation donnée par l'ARS Bretagne au CHP Saint Grégoire.

⇒ **LE PLAN DE MOBILISATION DE MEDECINE A ATTEINT LE NIVEAU 4 AVEC 71 LITS DEDIÉS AUX PATIENTS COVID**

Le CHU a adapté ses capacités en lits de médecine de manière accélérée afin de répondre aux besoins croissants d'hospitalisation. 7 niveaux de mobilisation permettent, en fonction de l'évolution des besoins, de dédier des secteurs identifiés à la prise en charge des patients COVID au sein des différentes unités de médecine et, de médicaliser des lits consacrés à l'accueil de patients COVID dans les unités de chirurgie.

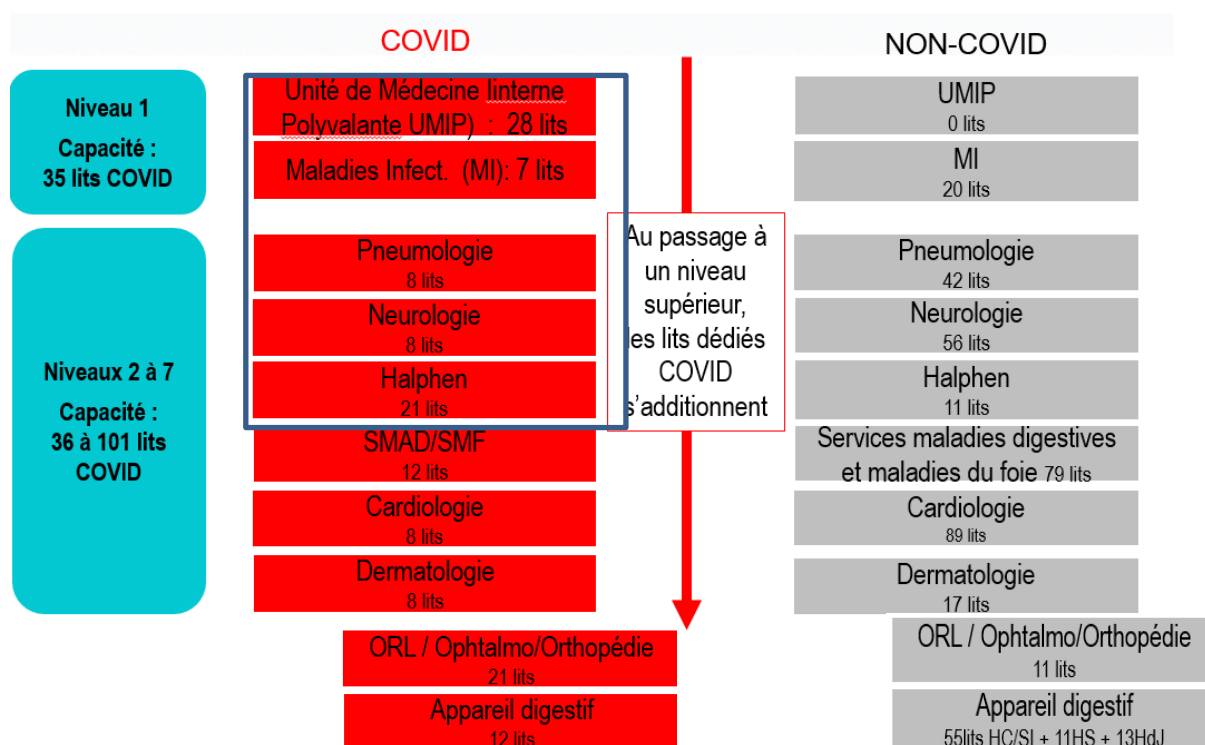
Toutes les disciplines de médecine concourent à l'accueil des patients COVID afin d'assurer en parallèle le maintien des activités non Covid essentielles dans toutes les spécialités.

Le niveau 5 du plan est en cours de préparation. Il portera à 83 le nombre de lits de médecine ciblés pour l'accueil des patients COVID sur un total de 275 lits de médecine au sein du CHU (hospitalisation complète /hospitalisation de semaine), soit environ 30% des lits de médecine de l'établissement.

Le CHU a engagé des déprogrammations ciblées sur les activités de médecine à hauteur de 20%. Compte tenu de l'accélération de l'épidémie, il a été nécessaire dès la semaine dernière de transformer 2/3 d'une unité de chirurgie de 30 lits en unité de médecine pour accueillir des patients Covid. Dans les niveaux les plus élevés, l'ensemble des services de l'établissement sera amené à participer à l'accueil des autres patients (principalement venant des urgences) et aux besoins en ressources humaines.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 3 novembre 2020



⇒ 15 PATIENTS COVID SONT ACTUELLEMENT EN SOINS DE SUITE ET READAPTATION (SSR – MPR)

Niveau 1 : 5 lits dédiés COVID

Niveau 2 : 9 lits « «

Niveau 3 : 17 lits « «

Le CHU a d'ores et déjà augmenté ses capacités pour prendre en charge à la fois les patients COVID, notamment en post-réanimation, mais aussi non Covid grâce à l'ouverture 7j/7j de 8 lits de semaine en médecine physique et réadaptation (MPR).

L'équipe mobile de réadaptation et d'orientation qui permet de faire bénéficier les patients COVID de réanimation et de médecine de cette expertise a été réactivée pour débiter la rééducation le plus tôt possible.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 3 novembre 2020



DES RESSOURCES HUMAINES RENFORCEES

La mise en œuvre des plans de mobilisation s'appuie sur des renforts en ressources humaines médicales et paramédicales.

En interne, les déprogrammations ciblées des activités médicales et chirurgicales à hauteur de 20% à 40% permettent d'apporter des renforts médicaux et paramédicaux dans la prise en charge des patients COVID et non COVID en fonction des niveaux de mobilisation des plans.

Le CHU s'appuie également sur la mobilisation des étudiants en santé (internes de médecine et de chirurgie et étudiants des instituts de formations paramédicaux) et des professionnels récemment retraités (plateforme de mobilisation RH).

La mobilisation des ressources s'organise donc sur une perspective à long terme afin de préserver les équipes dans la durée.

UNE COOPERATION TERRITORIALE RENFORCEE ENTRE TOUS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES DU TERRITOIRE

La cellule de coordination territoriale se réunit chaque semaine. Elle est constituée des établissements publics et privés du territoire (CHU Rennes, CHP Saint-Grégoire, HP Sévigné, Clinique la Sagesse, Clinique Saint-Laurent, Centre Eugène Marquis, et les 10 établissements du GHT Haute-Bretagne dont, notamment, le CH de Fougères, le CH de Vitré, le CH de Redon ainsi qu'avec le Pôle Gériatrique Rennais Chantepie et l'HAD 35, en coordination avec le GHT Rance Émeraude - centres hospitaliers de Saint-Malo, Dinan et Cancale).

Des déprogrammations sont en cours dans l'ensemble des établissements du territoire afin de libérer des lits de médecine pour les patients COVID mais également, de libérer des ressources humaines dans le cadre du plan blanc déclenché au niveau régional pour libérer des capacités d'accueil.

Cette coordination étroite des plans de mobilisation à l'échelle territoriale et départementale a déjà été travaillée depuis plusieurs semaines, en lien étroit avec l'ARS Bretagne, pour que **chacun de ces établissements publics et privés soit en mesure de participer à la prise en charge des patients COVID dans une logique de gradation des soins et de solidarité territoriale.**

Dans cette deuxième vague, chaque établissement doit prendre en charge des patients COVID et éviter transferts vers le CHU, sauf raison médicale impérieuse, afin de préserver les capacités d'hospitalisation du CHU pour les pathologies de recours ne pouvant être prise



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 3 novembre 2020



en charge par les autres établissements (neurochirurgie, chirurgie cardiaque, greffes et cas complexes).

La régulation entre les établissements de santé est assurée afin de :

- Partager les données d'activités COVID de chaque établissement
- Connaître les niveaux de mobilisation des réanimations
- Coordonner les plans de déprogrammation internes afin d'identifier les interventions chirurgicales pouvant faire l'objet d'une relocalisation.

Compte tenu de l'accélération de l'épidémie, le CHU a demandé que les lits de réanimation pour lesquels le CHP dispose d'une autorisation exceptionnelle de 10 lits, soient activés dès le 2 novembre afin que le territoire dispose de davantage de capacités de réanimation, pour les patients COVID et non-COVID.

Le CHU poursuit également son soutien auprès du secteur médico-social, comme au printemps, avec le soutien des EHPAD du territoire via l'astreinte téléphonique gériatrique permettant d'accompagner les établissements par des conseils sur la prise en charge de résidents COVID.